

# INFOS Réunion

## études et statistiques

### Les Etablissements d'Hébergement pour les Personnes Agées à la Réunion

#### Activité, Clientèle, Personnel

#### Situation au 31 décembre 2007

Fin 2007, près de 1 150 places d'hébergement sont offertes par les 19 établissements pour personnes âgées implantés à La Réunion (17 maisons de retraites et 2 Unités de soins Longue durée - USLD).

Le taux d'équipement (EHPA et USLD) s'établit à 47 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus contre 127 au niveau national.

Sur la période 2003-2007, la capacité d'accueil en institution a moins progressé que l'effectif des personnes de 75 ans et plus (7,1 % contre 18 %).

Âgés en moyenne de 78 ans, les résidents sont dans leur grande majorité dépendants (86 % de GIR 1 à 4). Ils résident dans la structure environ pendant 5 ans.

Les établissements pour personnes âgées emploient 827 personnes, soit 747 équivalents temps plein (ETP). C'est un personnel majoritairement féminin, âgé en moyenne de 42 ans.

Le taux d'encadrement global est de 65 ETP pour 100 places ; il est de 36 pour le personnel directement en contact avec les résidents.

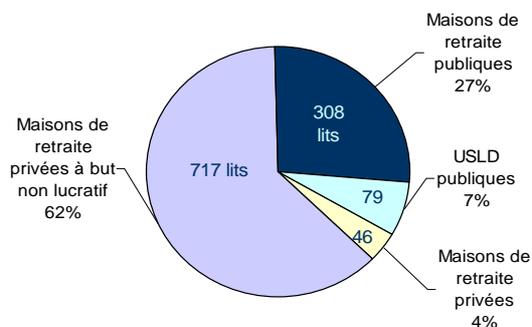
Au 31 décembre 2007, la Réunion offre 1 150 places installées réparties dans 19 établissements hébergeant des personnes âgées dont 12 sont des EHPAD (établissements pour personnes dépendantes).

#### Les établissements privés à but non lucratif prédominent

La majorité des établissements sont des maisons de retraite (17). Les maisons de retraites privées à but non lucratif rassemblent 62 % des places disponibles (717 lits) et les maisons de retraite publiques 27 % (308 lits). On compte une seule maison de retraite privée à but lucratif à la Réunion d'une capacité installée de 46 lits. Les maisons de retraite présentent un taux d'équipement de 44 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus (87 places au niveau national).

Les 2 USLD réunionnaises rassemblent 7 % de la capacité d'accueil en EHPA, soit 79 places. C'est-à-dire 3 places pour 1000 personnes de 75 ans et plus (12 pour la France).

#### Capacité d'accueil par catégorie d'établissement et statut



Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

## Taux d'équipement global

Le taux d'équipement global s'établit en moyenne à 47 places pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus, <sup>1</sup>ce qui est trois fois moins qu'en France entière où il se situe autour de 127 ‰.

Pour la Réunion, comme pour la France, le taux d'équipement est plus faible en 2007 qu'en 2003, la capacité d'accueil des établissements augmentant moins vite que la population de plus de 75 ans (respectivement +7,1 % et +18 % en 4 ans).

## Un taux d'occupation de 96,5 %

Au moment de l'enquête, l'ensemble des structures accueillait 1 110 personnes âgées, ce qui représente un taux d'occupation moyen de 96,5 %. Ce taux est en hausse de 1,5 point par rapport à 2003.

## L'offre médicalisée...

Depuis 1999, la médicalisation des places d'hébergement s'organise autour de la convention tripartite liant l'établissement, l'Etat et le Conseil général. Au moment de l'enquête, 12 établissements sur 19 avaient signé cette convention et sont donc des établissements pour personnes âgées dépendantes. La totalité de leurs places sont médicalisées.

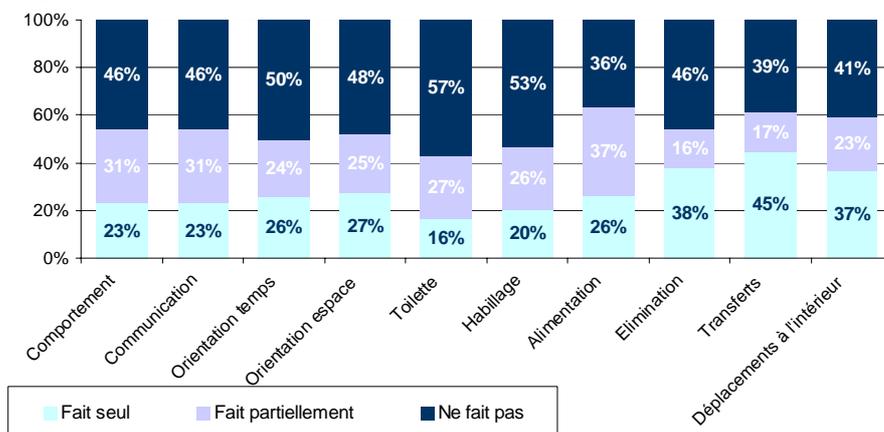
163 places installées, soit une sur sept, sont occupées par des personnes atteintes de détérioration intellectuelle. Ce pourcentage n'a pas changé depuis 2003.

La majorité des établissements (14) dispose d'une pharmacie à usage intérieur.

## ...pour des résidents de plus en plus dépendants

Selon la grille AGGIR qui permet d'évaluer le degré de dépendance, près de 6 personnes hébergées sur 10 sont considérées comme très dépendantes (GIR 1 ou 2), 3 sont dépendantes (GIR 3 ou 4) et 1 personne sur 10 est peu ou pas dépendante (GIR 5 ou 6).

## Incapacités de la clientèle EHPA



Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

En 2003, la part des personnes très dépendantes était moindre (une personne sur deux).

Ce sont plus souvent les femmes qui sont plus dépendantes en 2007 qu'en 2003. La part des femmes GIR 1 augmente de 6 points depuis 2003, celle des hommes GIR 1 recule de 4,6 points.

Les USLD accueillent logiquement plus de personnes très dépendantes, ces établissements ayant pour vocation de prendre en charge des personnes qui associent dépendance et critères d'hospitalo-requérance.

Les incapacités des résidents en EHPA concernent surtout la toilette et l'habillage quotidiens : 57 % d'entre eux sont dans l'incapacité de se laver seul et 27 % y parviennent avec difficultés. L'habillage est un problème insurmontable pour 53 % des résidents et difficile pour 26 % d'entre eux. Par contre, pour assurer les transferts, c'est-à-dire se lever, se coucher, s'asseoir et passer de l'une de ces trois positions à une autre, les résidents ont moins de

difficultés.

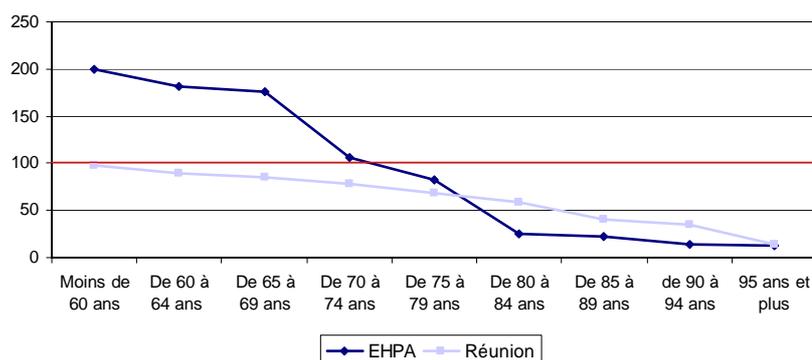
Le degré de dépendance est corrélé à l'âge de la personne avec une différence entre les sexes. Si le pourcentage d'hommes dépendants augmente de manière continue de 60 à 90 ans, celui des femmes reste stable en marquant un saut important autour de 90 ans.

## Une majorité de femmes hébergées en EHPA

Les femmes, au nombre de 714, représentent 64 % de la population hébergée fin 2007. On note cependant un pourcentage d'hommes plus important en USLD : 45 % d'hommes contre 36 % en maison de retraite.

Cette proportion varie fortement en fonction de l'âge, la plus grande longévité des femmes étant le principal facteur explicatif, mais aussi la moindre aptitude des hommes à vivre seuls aux âges plus jeunes. Le rapport de masculinité selon l'âge précise la supériorité numérique des femmes aux âges les plus élevés. Avant la classe d'âge

## Rapport de masculinité selon l'âge dans les EHPA et dans la population générale à la réunion



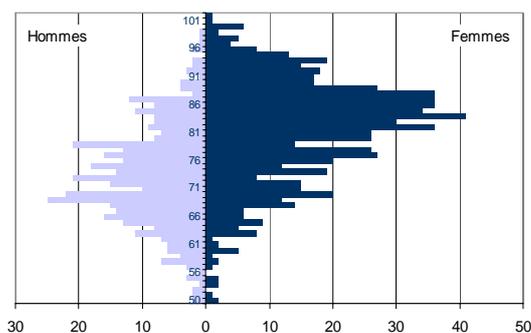
Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

<sup>1</sup> Population estimée 1<sup>er</sup> janvier 2007-Insee

75-79 ans, les hommes sont plus nombreux que les femmes à résider dans un EHPA, alors qu'à partir de 55 ans, le rapport de masculinité est déjà inférieur à 100 hommes pour 100 femmes dans la population réunionnaise générale.

En EHPA, les femmes ont en moyenne 81,2 ans et les hommes 72,8 ans, soit 8 ans et demi de moins.

#### Pyramide des âges de la population hébergée dans les EHPA en 2007



Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

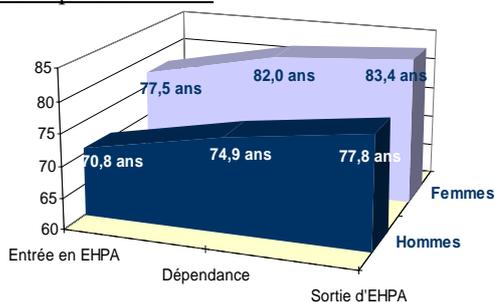
L'âge moyen des résidents est plus faible en USLD (67 ans contre 79 ans en maison de retraite) et on note la très faible proportion de personnes de 80 ans et plus (28 % contre la moitié des résidents en maison de retraite).

Bien que le degré de dépendance soit lié à l'âge de la personne et que les femmes en EHPA soient en moyenne plus âgées, ces dernières ne sont pas moins autonomes que les hommes (86 % des hommes et des femmes ont un GIR compris entre 1 et 4).

L'âge moyen des femmes dépendantes (GIR 1 à 4) est de 82 ans et celui des hommes de 75 ans.

Il y a un décalage entre les hommes et les femmes en fin de vie. Les femmes entrent plus tard en EHPA (à 77,5 ans en moyenne contre 70,8

#### Âge moyen des hommes et des femmes de 60 ans et plus lors de ...



Source : DRASS Réunion, Enquête EHPA 2007

ans pour les hommes), elles sont dépendantes plus tard et sortent d'EHPA plus tard que les hommes.

#### Les sorties d'EHPA

Au cours de l'année 2007, 287 personnes âgées ont quitté l'établissement dans lequel elles étaient hébergées : 25 personnes ont quitté une USLD et 262 une maison de retraite. 61 % de ces sorties concernent des femmes. 3 sorties sur 4 (74 %) se fait à 75 ans et plus (74 %). C'est dans la classe d'âge de 80 à 84 ans que l'on compte le plus de sorties (51 soit 18 %).

Au cours de l'année 2007, une majorité des sorties enregistrées est consécutive à des décès, survenus le plus souvent dans l'établissement (62 % des sorties) mais aussi lors d'une hospitalisation (15 %).

On constate que les retours à domicile ne sont pas exceptionnels, ils concernent 17 % des sorties.

La part de ces différentes destinations varie nettement selon le type d'établissement. En USLD, 23 sorties sur 25 sont consécutives au décès de la personne âgée dans l'établissement.

#### 827 personnes employées

L'effectif total du personnel en exercice au 31 décembre 2007 dans l'ensemble des établissements enquêtés est de 827, représentant 747 en équivalent temps plein (ETP). Ce dénombrement ne comptabilise pas les personnels des sociétés de sous-traitance, d'intérim, ni les bénévoles, ni les stagiaires (sauf les stagiaires fonctionnaires).

La majorité des établissements fait appel à une société de sous-traitance ou d'intérim pour les activités de blanchisserie, alors que le ménage et la cuisine sont assurés majoritairement par les établissements eux-mêmes, sans différence significative entre les petits et les grands établissements. Les femmes constituent 76 % du personnel (en ETP) mais moins qu'en France entière (88 %).

L'âge moyen du personnel est de 42 ans. Le personnel a, en moyenne, 8

ans d'ancienneté dans la structure (9,6 ans pour les hommes et 7,5 ans pour les femmes). Ce qui est proche de la moyenne nationale (7 ans en France).

#### Un taux d'encadrement de 65 personnes pour 100 places

Les établissements hébergeant des personnes âgées à la Réunion disposent en moyenne d'un effectif de 65 personnes équivalent temps plein (ETP) pour 100 places, versus 49 en 2003. Ce taux d'encadrement global est nettement plus élevé qu'en France entière, où il est de 50 pour l'ensemble des EHPA. Si l'on exclut le personnel de direction, d'administration et des services généraux afin de mieux prendre en compte le personnel en contact avec les personnes âgées, le taux d'encadrement global est alors de 36 personnes en ETP pour 100 places (33 en 2003). Il est de 39 ETP pour 100 places en France entière.

Les taux d'encadrement sont très différents selon la catégorie de l'établissement. Ainsi, Les établissements de soins Longue durée ont 92 personnes ETP à disposition pour 100 places disponibles. Les maisons de retraites, qui accueillent moins les personnes âgées dépendantes, ont un taux d'encadrement de 63 ETP pour 100 places.

Ce sont les personnels paramédical ou soignant et psychologues qui sont les plus nombreux en effectif (352 personnes). Ils représentent 43 % du personnel (41 % en France). Le taux d'encadrement est de 29 ETP pour 100 places.

Viennent ensuite les agents de service hospitalier (public) ou agents de service (privé). Avec 234 personnes, ils représentent 28 % du personnel (28 % également en France)

Le taux d'encadrement est de 17 personnes pour 100 places.

Enfin, le personnel des services généraux représente 12 % du personnel (15 % en France)

Il compte 101 personnes et le taux d'encadrement est d'environ 8 personnes pour 100 places.

## L'enquête EHPA 2007 à la Réunion

L'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) concerne tous les établissements médico-sociaux ou de santé qui reçoivent des personnes âgées pour un accueil permanent, temporaire, de jour ou de nuit.

Ces établissements relèvent soit du secteur social, soit du secteur sanitaire.

EHPA 2007 est une enquête exhaustive, réalisée par la Drees auprès des gestionnaires d'établissements et qui a été gérée à La Réunion par Mme Françoise Estève (Services Etudes et Statistiques de la DRASS).

Le lancement de l'enquête est effectué à partir du répertoire national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS). L'enquête EHPA 2007 donne la situation des établissements au 31 décembre 2007. Elle a pour objectif d'une part d'étudier la structure, l'activité et le personnel de l'ensemble des établissements pour personnes âgées, d'autre part de connaître les caractéristiques de la clientèle accueillie ou suivie.

Elle fournit :

- un état des établissements : activité, des informations sur l'aménagement des bâtiments.
- une présentation des principales caractéristiques du personnel en place dans ces établissements et services : sexe, âge, statut, fonction...
- une description de la clientèle hébergée : sexe, âge, degré de dépendance, incapacités...
- une description des personnes sorties définitivement de ces établissements au cours de l'année 2007.

Pour cette enquête, les volets sur l'établissement, l'activité, le personnel, la clientèle hébergée et sortie au cours de l'année 2007 et l'aménagement des bâtiments sont exhaustifs, c'est-à-dire, concernent tous les établissements du champ.

### Grille Aggir

**GIR 1 :** Personnes confinées au lit ou au fauteuil ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.

**GIR 2 :** Personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ou celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservés leur capacité motrice.

**GIR 3 :** Personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle.

**GIR 4 :** Personnes qui n'assument pas seules leurs transferts mais qui, une fois levées peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillement.

**GIR 5 et 6 :** Personnes très peu ou pas dépendantes.

### Convention tripartite

La mise en œuvre de la tarification des EHPAD passe, pour chaque établissement, par l'élaboration et la signature d'une convention tripartite pour 5 ans entre ce dernier, le Président du Conseil Général et l'autorité compétente pour arrêter le tarif soins (Préfet ou Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation).

Ce document, signé pour 5 ans et établi à partir d'un cadre national, définit les conditions de fonctionnement de l'établissement sur le plan budgétaire et en matière de qualité de la prise en charge des personnes âgées.

### Pour en savoir plus

-« Enquête sur les Etablissements d'Hébergement pour les Personnes Agées 2007 à la Réunion : Activité et Personnel, Clientèle hébergée, Sorties définitives », DRASS de la Réunion, Christine Catteau, Mai 2009

-« L'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2007 », Etudes et Résultats n°688-Mai 2009, DREES

-« Les établissements pour personnes âgées en Bourgogne », DRASS de Bourgogne, David Brion, Juin 2009

**Directeur de publication : Christian MEURIN**

**Responsable de la rédaction : Christine CATTEAU**

**Auteur : Mélissa CELLIER**

**DRASS – BP 50 – 97408 ST DENIS Messag cedex 9  
Tél : 02 62 93 94 95**

**<http://www.reunion.sante.gouv.fr>**